



01

La mise en oeuvre du Cadre d'action de Hyogo en Afrique sub-saharienne



Rapport de situation sur la réduction des risques de catastrophes en Afrique Sub-Saharienne Résumé exécutif

Contexte

1. Les catastrophes en Afrique sub-saharienne augmentent de plus en plus en fréquence et en impacte. En 2008, 96 catastrophes reportées - y compris les 9 sécheresses et les 44 cas d'inondation – ont affecté 16,3 millions de personnes à travers l'Afrique sub-saharienne et ont causé près de 1 milliard de dollars en pertes économiques¹. En moyenne, environ deux catastrophes de proportions importantes ont été enregistrées chaque semaine dans la région depuis l'an 2000². Peu de ces cas ont frappé les titres mondiaux, mais en silence et en persistance érodent les capacités des Africains à survivre ou prospérer.
2. Les risques climatologiques et hydrologiques dominent le profil des catastrophes de l'Afrique sub-saharienne, qui touche, en moyenne, environ 12,5 millions de personnes par an. En 2008, les sécheresses ont eu l'impact humain et socio-économique majeur, qui a touché 14,5 millions de personnes en six épisodes de sécheresse dans la région. En 2007, plus de cinq millions de personnes ont été touchées par les inondations et autres risques hydrologiques, presque le double de la moyenne annuelle depuis l'an 2000³.
3. En Afrique sub-saharienne, des formes multiples et inter-dépendantes de vulnérabilité ont le potentiel de transformer même les risques mineurs en catastrophes humaines. Environ 400 millions de personnes dans la région vivent en dessous du seuil de pauvreté⁴, et 200 millions sont considérés comme des sous-alimentés⁵. La pauvreté et l'insécurité alimentaire jouent un rôle majeur dans la dégradation des terres, vu que les pauvres et les affamés sont contraints à surexploiter les ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins immédiats de survie. En outre, le mauvais état de santé, et en

¹ EM-DAT: La base de données internationale en catastrophes OFDA-CRED – www.emdat.be – Université Catholique de Louvain – Bruxelles – Belgique.

² Pour qu'une catastrophe soit entrée dans la base de données du CRED, au moins l'un des critères suivants doit être rempli: 10 personnes tuées, 100 personnes ou plus sinistrés; déclaration de l'état d'urgence, appel à l'aide internationale.

³ Scheuren, J-M., Le Polain de Waroux, O., Below, R., Guha-Sapire, D and Ponserre, S. *Annual Disaster Statistical Review, The Numbers and Trends 2007*, CRED, Presses Universitaires de Louvain, 2008.

⁴ Chen, S. and Ravallion, M. *The developing world is poorer than we thought, but no less successful in the fight against poverty*, World Bank, 2008.

⁵ Kidane, W. Maetz, M. and Dardel, P., *Food security and agricultural development in Sub-Saharan Africa: Building a case for more public support*, FAO, Rome, 2006.

particulier les taux élevés de prévalence du VIH / SIDA dans certaines parties de la région, augmente de manière significative la vulnérabilité sous-jacente aux risques naturels.

4. Tant la vulnérabilité et les cas des risques font l'objet de forces dynamiques mondiales qui sont en train de créer de nouveaux schémas de risque de catastrophe dans la région.
5. L'Afrique a actuellement le taux d'urbanisation le plus haut dans le monde. Près de 40% des Africains vivent dans des villes ou en milieux urbains, et, si les tendances actuelles continuent, la moitié de la population africaine sera urbaine d'ici à 2050⁶. L'urbanisation rapide et non planifiée, y compris le taux alarmant de la croissance des taudis urbains, crée des modèles dangereux d'accumulation de risque et exposent une proportion de la population de plus en plus grande aux inondations, aux glissements de terrain, aux épidémies et aux autres risques.
6. Le changement climatique mondial aura une incidence significative sur la fréquence et l'intensité des cas de risque en Afrique sub-saharienne. Il permettra également d'exacerber les vulnérabilités existantes et en créer des nouvelles, comme la diminution de la disponibilité de l'eau, de rendements agricoles et de terrains adéquats pour le pâturage pourrait menacer la viabilité des moyens de subsistance traditionnels. Pour les habitants des villes côtières, le changement climatique constitue une menace réelle. La moitié des 37 villes de l'Afrique avec une population au-dessus d'un million sont dans les zones côtières à faible altitude, et donc vulnérables à la montée du niveau de la mer, à l'érosion côtière, aux tempêtes et aux inondations.

La mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophes

7. Sur la base des rapports de progrès des institutions régionales et sous-régionales, des rapports du Cadre d'action de Hyogo soumis par 24 pays⁷ en Afrique sub-saharienne (parmi lesquels 14 ont soumis leur rapport pour la première fois), et une première cartographie des partenaires internationaux du système de la SIPC, un rapport sur la Réduction des Risques de Catastrophes en Afrique sub-saharienne a été réalisé en mai 2009. Les sections suivantes résument les conclusions et les recommandations du rapport:
8. **Au niveau régional**, les États membres de l'Union africaine ont démontré leur engagement à réduire les risques de catastrophes en adoptant la Stratégie Régionale Africaine pour la Réduction des Risques de Catastrophes lors de la 10^{ème} réunion de la Conférence Ministérielle Africaine de l'Environnement en 2004. Par la suite le Programme d'Action pour la mise en œuvre de la Stratégie Africaine pour la Réduction des Risques de Catastrophes (2005-2010) a été élaboré et adopté lors de la première Conférence ministérielle africaine sur la réduction des risques de catastrophe à Addis-Abeba en 2005. Une révision de fond a été discuté et approuvé lors de la Deuxième Plate-forme Régionale Africaine à Nairobi en Mai 2009 afin de mieux refléter les défis et les lacunes actuelles, et de prolonger le délai à 2015, pour s'aligner avec le Cadre d'action de Hyogo. La plate-forme a également convenu de renforcer les mécanismes régionaux, sous-régionaux et nationaux pour accélérer la mise en œuvre du Programme.
9. **Au niveau sous-régional**, plusieurs Communautés Economiques Régionales (CER) se sont également engagées aux questions en RRC. La Communauté Economique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO),

⁶ UN-Habitat State of the World's Cities 2008/09.

⁷ Ces pays sont: Angola, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, République du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Afrique du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo et Zimbabwe.

l'Autorité inter-gouvernementale pour le développement (IGAD) et la Communauté pour le Développement de l'Afrique du Sud (SADC) ont mis en place des stratégies de réduction des risques de catastrophes basées sur les priorités d'action du Cadre d'action de Hyogo et la Stratégie Régionale Africaine pour la réduction des risques de catastrophes. Les récentes réussites incluent l'élaboration d'une politique de réduction des risques de catastrophes par la CEDEAO, et une subvention de trois ans par l'Union européenne à la CEEAC pour mettre en œuvre un programme en réduction des risques de catastrophes. Il ya eu aussi des initiatives récentes de coopération Sud-Sud pour construire sur les expériences de succès au sein de la Sous-région de l'Afrique subsaharienne.

10. Les institutions sous-régionales spécialisées, telles que le Centre Intergouvernemental pour la Prévision du Climat et des Applications (ICPAC) d'IGAD, le Centre de Monitoring de la Sécheresse de la Communauté de Développement de l'Afrique du Sud (SADC DMC), le Centre régional AGRHYMET⁸ (CRA) et le Centre africain des applications de la météorologie au développement (ACMAD) répondent à l'un des principaux défis régionaux et mondiaux grâce à l'amélioration des services de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques. *Néanmoins, la dynamique de l'investissement dans la réduction des risques de catastrophe aux niveaux régional et sous-régional doit être soutenue à:*
- *intégrer pleinement les objectifs de réduction des risques de catastrophes dans les politiques de développement des organisations régionales et sous-régionales.*
 - *sécuriser et à allouer des fonds pour la pleine mise en œuvre des plans et des programmes de réduction des risques de catastrophes.*
 - *adresser les nouveaux défis en créant des synergies politiques, administratives et d'exploitation entre la réduction des risques de catastrophes et les cadres et processus en adaptation aux changements climatiques.*
 - *mettre en place un réseau sous-régional et régional en gestion des connaissances (y compris les connaissances traditionnelles) et le développement des capacités de réduction des risques de catastrophes, pour répondre au besoin d'expansion de l'Afrique vers une expertise adaptée au niveau régional.*
11. **Au niveau national**, les gouvernements en Afrique sub-saharienne ont progressé dans la mise en œuvre des priorités du Cadre d'action de Hyogo et les objectifs régionaux.
12. Dans toute la région, il ya une tendance positive dans l'établissement ou la réforme des **cadres institutionnels, législatifs et politiques** pour la réduction des risques de catastrophes, même si, dans certains cas, l'institution principale en réduction des risques de catastrophes n'a pas encore l'influence suffisante sur tous les secteurs pertinents du gouvernement.
13. Modèles de gouvernance et d'administration décentralisées sont en place dans la plupart des pays de la région, fournissant ainsi une structure potentiellement efficace pour la réduction des risques de catastrophes multi-niveau, mais la majorité des pays n'ont toujours pas de ressources et capacités de travailler avec les communautés à risque et mettre en œuvre des initiatives locales.
14. Une plate-forme nationale ou un mécanisme de coordination multi-sectoriel similaire pour la RRC a été établi dans 25 pays, dont quatre⁹ ont été lancés depuis 2007. Un processus de création d'une plate-forme nationale a commencé dans trois autres pays, à savoir la Côte d'Ivoire, la Gambie et la Namibie. Toutefois, la participation dans certaines plates-formes nationales est limitée aux acteurs

⁸ Agronometeorology and Operational Hydrology and Their Applications.

⁹ Au Cap-Vert, la Guinée, le Lesotho et le Togo.

gouvernementaux, avec une participation insuffisante des représentants des organisations de la société civile, des agences des Nations Unies, des médias et du secteur privé.

15. En termes **d'identification et évaluation des risques**, il y a une augmentation de la capacité de certains pays de la région pour mener à bien complet des évaluations des risques et multi-risque et pratiquer de façon efficace les systèmes d'alerte précoce. Les progrès réalisés dans ces pays sont dus, en partie, à des liens solides avec les institutions spécialisées en gestion des risques climatiques et en utilisation efficace de leurs ressources et services. Toutefois, dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, la cartographie des risques est incomplète, il existe peu de données sur la vulnérabilité, et les institutions nationales ne prennent pas encore pleinement avantage des ressources et des services pour la gestion des risques climatiques offerts par leurs équivalents sous-régionaux. Ces lacunes entravent le développement de programmes de réduction des risques et limitent la fonction et la portée des systèmes d'alerte précoce.
16. **La sensibilisation du public et la connaissance des stratégies de gestion** pour réduire les risques de catastrophes, sur la base d'une variété de médias modernes et traditionnels pour communiquer l'information, sont en place dans la plupart des pays de la région, même si certains d'entre eux ne parviennent pas la population isolée ou rurale ou les personnes sans accès à radio, télévision et médias électroniques. À ce jour, peu d'initiatives d'intégrer l'information sur l'impact du changement climatique, et comment cela influe sur le risque de catastrophe.
17. Pour ce qui est de **l'éducation** du public, un certain nombre de pays ont déjà intégré la réduction des risques de catastrophes dans leurs programmes d'enseignement, et d'autres ont des plans de le faire. Toutefois, une proportion importante de pays en Afrique sub-saharienne n'a pas encore commencé ce processus. En outre, il n'y a pas beaucoup d'activité signalée dans la région en matière de recherche académique en méthodes d'évaluation des risques de catastrophes et d'analyse coût-bénéfice de la réduction des risques de catastrophes.
18. Une plus grande reconnaissance de la relation entre la pauvreté et la vulnérabilité aux risques naturels a abouti dans l'intégration des objectifs de réduction des risques de catastrophes dans un nombre croissant de politiques et plans sectoriels de développement pour **adresser les facteurs de risque sous-jacent** en Afrique sub-saharienne. Les stratégies pour mettre en œuvre ces politiques sont incluses dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et dans le Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) de certains pays de la région. Dans le même temps, la réduction des risques de catastrophes a été reconnue comme un élément de l'adaptation au changement climatique mondial et elle est intégrée dans le Programme national d'adaptation de l'action (NAPA) de plusieurs pays de la région.
19. Toutefois, la plupart des gouvernements n'ont pas encore mis en œuvre des programmes efficaces pour réduire les facteurs de risque de catastrophes, dû à des contraintes financières ou capacité technique et opérationnelle limitée. En outre, les stratégies de développement dans de nombreux pays ne suivent pas le rythme de la croissance physique et démographique dans les établissements urbains informels et non planifiés, où de multiples facteurs de risque sont présents.
20. Bien que les politiques et les plans qui existent dans certains pays pour protéger des catastrophes les industries clés, la situation économique et les secteurs productifs semblent relativement déconnectés des efforts nationaux en réduction des risques de catastrophes.
21. Une action urgente et concertée est nécessaire pour attaquer les causes sous-jacentes de la vulnérabilité face aux catastrophes.
22. En termes de **préparation pour une intervention efficace et le relèvement**, des capacités institutionnelles ont été renforcées dans la plupart des pays, grâce à des exercices de planification d'urgence, des mécanismes de financement de contingence et des systèmes de gestion de

l'information améliorés. Toutefois, dans la plupart des pays, la préparation aux situations d'urgence pourrait être sensiblement améliorée grâce à la participation plus large des parties prenantes dans la planification de base et dans l'évaluation des réponses.

23. *Afin d'accélérer les progrès vers la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et de la Stratégie Régionale Africaine, les gouvernements doivent maintenant se concentrer sur:*

- *Traduire de la législation et des politiques en réduction des risques de catastrophes dans des programmes avec suffisamment de ressources dans tous les secteurs clés du développement.*
- *Consolider des capacités de coordination verticale et horizontale des institutions responsables de la réduction des risques de catastrophes.*
- *Promouvoir la participation multi-sectorielle et multi-parties prenantes dans les plates-formes nationales, et l'autonomisation de ces dernières pour influencer le développement de politiques en de réduction des risques de catastrophes, la conception de programmes et l'allocation des ressources.*
- *Développer les institutions nationales à effectuer des évaluations des risques, fondée sur l'identification et l'évaluation des risques, des vulnérabilités et des capacités.*
- *Développer des systèmes nationaux de collecte, de compilation et d'analyse de données et fournir des informations à de multiples secteurs.*
- *Travailler avec les organisations de la société civile pour assurer la participation des communautés locales dans les processus afin d'identifier et d'évaluer les risques.*
- *Etendre la couverture des stratégies de sensibilisation du public afin de s'assurer qu'ils atteignent les régions éloignées et les populations les plus à risque.*
- *Intégrer l'information sur l'impact du changement climatique dans les stratégies de sensibilisation du public.*
- *Fournir des incitations au secteur de éducatif pour intégrer la réduction des risques de catastrophes dans les programmes scolaires.*
- *Impliquer tous les groupes de parties prenantes, y compris les communautés vulnérables, en cas de catastrophe dans la planification de la préparation.*

24. **En ce qui concerne la coopération internationale**, il y a une activité et un investissement importants dans la réduction des risques de catastrophes en Afrique sub-saharienne par un éventail d'organismes et programmes des Nations Unies, de banques de développement, de donateurs et d'organisations non-gouvernementales. Un bon nombre de ces intervenants principaux ont mis au point des outils utiles et des lignes directrices et vont étendre leurs propres capacités pour compléter les efforts des gouvernements nationaux. Toutefois, le manque actuel de connaissances des objectifs et des ressources des uns et des autres résulte dans des occasions perdues et dans des initiatives déconnectées. À cette fin:

- *Les agences et programmes du système des Nations Unies devraient améliorer la coordination interne pour fournir un soutien stratégique aux gouvernements et faciliter une approche globale à la réduction des risques de catastrophes.*

- *Les gouvernements et les organisations non gouvernementales devraient assurer la représentation des grands secteurs de développement et de la société civile dans les plateformes nationales et les utiliser pour améliorer la coordination multipartie.*
25. La Facilité mondiale pour la prévention des catastrophes et de relèvement (GFDRR) de la Banque mondiale, et la Direction générale de la Commission européenne de l'Office d'aide humanitaire (DG ECHO) - continuent à démontrer leur engagement à réduire les risques de catastrophes dans la programmation de l'Afrique sub-saharienne par le biais du financement de l'intégration et des projets spécifiques. Beaucoup d'autres bailleurs de fonds sont également en train d'augmenter le financement pour les initiatives en réduction des risques de catastrophes, en partenariat avec un éventail d'organisations gouvernementales, non gouvernementales et organisations de la société civile. *Les institutions financières internationales et les donateurs doivent maintenant se concentrer sur:*
- *Accroître la disponibilité de financement pour l'intégration des objectifs de réduction des risques de catastrophes dans la réduction de la pauvreté, dans le développement durable et dans les programmes d'adaptation aux changements climatiques.*
 - *Verser des fonds disponibles pour les programmes d'action nationaux d'adaptation, et investir dans la réduction des risques de catastrophes comme un élément majeur de l'adaptation aux changements climatiques.*
 - *Le financement innovant, des projets pilotes à adresser les risques de catastrophe dans les contextes urbains.*
26. Faisant face de manière efficace aux questions ci-dessus au niveau régional, sous-régional et national, toutes les parties prenantes devraient maintenant accélérer la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine et du Programme d'Action pour la Réduction des Risques de Catastrophes, en ligne avec le Cadre d'action de Hyogo.
-